

Tarifs et services des colis Aperçu des changements En vigueur le 11 janvier 2021, à moins d'indication contraire



Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous utilisez ou qu'un utilisateur autorisé de votre convention conclue avec Postes Canada utilise. **Veillez communiquer ces renseignements aux représentants appropriés au sein de votre entreprise.**

En cette année où les Canadiens ont fait une grande partie de leurs achats en ligne en raison de la COVID-19, Postes Canada a livré d'importants volumes de colis tout en assurant la sécurité de ses employés et de ses clients. En outre, nous traitons une plus grande variété d'envois, car les Canadiens commandent de plus en plus de gros articles de maison en ligne.

Le 11 janvier 2021, nous apporterons des changements aux tarifs et aux services des colis du régime intérieur, du régime international et à destination des États-Unis.

Bien que les nouveaux tarifs reflètent les coûts liés au nombre croissant d'adresses que nous desservons, au traitement et à la livraison, nous avons veillé à ce qu'ils demeurent concurrentiels et qu'ils correspondent aux ajustements des années passées.

Voici les services touchés par les changements apportés aux tarifs et aux services en 2021 :

Régime intérieur

Priorité^{MC}
Xpresspost^{MC}
Xpresspost^{MC} certifié
Enveloppes bancaires Xpresspost^{MC}
Colis accélérés^{MC}
Colis standard^{MC}
Documents de bibliothèque
Poussins d'un jour

É.-U. et régime international

Priorité^{MC} Mondial
Xpresspost^{MC} – É.-U. et International
Colis accélérés^{MC} – É.-U.
Colis-avion et Colis de surface du régime international
Petit paquet^{MC} – É.-U. et International
Paquet repérable^{MC} – É.-U. et International

Majoration tarifaire moyenne

Régime intérieur

Les tarifs des services de colis du régime intérieur augmenteront de 3,9 % pour la plupart des clients commerciaux selon leur profil d'expédition individuel. Cette augmentation est conforme à l'augmentation de 2020.

É.-U. et régime international

Les tarifs des services de colis à destination des États-Unis et du régime international, selon les profils d'expédition individuels, augmenteront en moyenne de 1 % pour la plupart des clients.

Le supplément pour carburant du service Ordinaire commencera à s'appliquer aux petits paquets.

Frais accessoires

Changements aux suppléments (consultez le Guide du client pour connaître les spécifications détaillées) :

- Le supplément s'appliquant aux documents préparés manuellement augmentera à 1,50 \$.
- Le supplément s'appliquant aux articles sans manifeste augmentera à 1,50 \$.
- Le niveau de poids par défaut augmentera à 7 kg.

Le supplément pour envoi surdimensionné augmentera à 15 \$. Ce supplément s'appliquera seulement aux articles dont le côté le plus long est supérieur à 1 m et/ou aux articles dont le deuxième côté le plus long est supérieur à 76 cm.

Le supplément pour envoi non emballé augmentera à 15 \$. Ce supplément s'appliquera aux articles non emballés, comme les pneus.

Si un article est à la fois surdimensionné et non emballé, le supplément ne s'appliquera qu'une seule fois.

Le supplément s'appliquant aux articles non conformes dont la taille ou le poids dépasse les spécifications maximales passera à 200 \$.

Ce changement s'applique aux services du régime intérieur, à destination des É.-U. et du régime international (à l'exception du service Priorité Mondial et des paquets) lorsque le poids réel de l'article est supérieur à 30 kg, lorsqu'un de ses côtés dépasse 2 m ou lorsque la longueur + le pourtour dépasse 3 m.

Le plus récent *Guide du client des Services de colis* est toujours disponible à la page postescanada.ca/servicesdecolis.